Paroles d'élus (Charente-Maritime)

Contributions des conseillers municipaux et anciens élus de Charente-Maritime aux cahiers de doléances ouverts pendant la crise des Gilets jaune et la période du Grand débat national (décembre 2018-février 2019).

Ce document est l'édition des vingt-huit contributions d'adjoints au maire, de conseillers municipaux et d'anciens maires de Charente-Maritime qui se sont exprimés dans les cahiers de doléances ouverts dans leur commune. On compte parmi ces vingt-huit contributeurs :

- 5 maire-adjoints
- 13 conseillers municipaux
- l'association des anciens maires de Charente-Maritime (ADAMA)
- 5 anciens maires
- 4 anciens conseillers

Édition réalisée par Marie-Anne Chabin à partir des cahiers originaux conservés aux Archives départementales de Charente-Maritime (référencés sous la cote 4275W) et/ou dans la collection numérisée des cahiers de doléances / cahiers citoyens conservée par les Archives nationales. Voir également l'édition des contributions de vingt-cinq maires de Charente-Maritime et différentes analyses sur cette page : https://www.marieannechabin.fr/cahiers-de-doleances-2018-2019/

Les textes sont présentés dans l'ordre alphabétique des communes concernées : Andilly, Chaillevette, Chaniers, Épargnes, Forges, Haimps, Jonzac, Jussas, La Flotte, La Jarrie-Audouin, L'Éguille, Montguyon, Neulles, Puy-du-Lac, Rochefort, Saint-Jean-d'Angle, Saint-Médard-en-Saintonge, Saint-Savinien, Saint-Sulpice-d'Arnoult, Saint-Sulpice-de-Royan, Saint-Trojan-les-Bains, Talmont-sur-Gironde. La contribution de l'association départementale des anciens maires et adjoints de Charente-Maritime (ADAMA), présidée par l'ancien maire de Saint-André-de-Lidon figure au nom de cette commune.

Les textes, manuscrits ou dactylographiés, ont été retranscrits dans leur intégralité (seules les adresses personnelles et les numéros de téléphone n'ont pas été repris). L'orthographe, les règles de ponctuation et d'utilisation des majuscules ont été harmonisées autant que possible. Les mots entre crochets corrigent les erreurs typographiques.

Chaque texte est précédé de l'indication de la population de la commune (2018) et de son intercommunalité, ainsi que de quelques éléments de contexte de la contribution. *Nota bene*: la date d'ouverture cahier entre parenthèses indique, en l'absence de date d'ouverture sur le cahier, la date de la première contribution datée. Concernant la clôture des cahiers, ils ont été, sauf exception qui confirme la règle, clos et transmis à la préfecture (ou à la sous-préfecture) entre le 20 et le 22 février 2019.

Une table des sigles employés figure à la fin du document.

Quelques images des cahiers originaux complètent l'édition.

Table des matières

Andilly. Gérard Daniel, conseiller municipal	3
Chaillevette. Jacques Piaud, ancien maire (1983-2001)	4
Chaniers. Jean-François Moinet, élu démissionnaire (en 2017)	4
Épargnes. Brigitte Touzeau-Boutin, adjointe au maire	7
Forges. Gilbert Bernard, conseiller municipal	7
Haimps. Odile Fouchet, conseillère municipale	10
Jonzac. Pierre-Jacques Rambeaud, conseiller municipal	11
Jussas. Michel Lalande, conseiller municipal	13
La Flotte. Simon-Pierre Berthomès, adjoint au maire	14
La Flotte. Patrick Salez conseiller communal	15
La Jarrie-Audouin. Nicole Pelletan-Adrien, ancien maire (2008-2014)	17
L'Éguille. Jean Russo, ancien maire (1995 à 2008)	18
Montguyon. Guy Duhard, ancien maire-adjoint	19
Neulles. Bernard Lafarge, conseiller municipal	20
Puy-du-Lac. Evelyne Thimmonier Mellard, conseillère municipale	21
Rochefort. Isabelle Gireaud, Alain Vissault, Daniel Pacau, élus de Rochefort	22
Rochefort. Françoise Jouanneau, ex-maire-adjoint (1983 à 2001)	23
Saint-André-de-Lidon. Association départementale des anciens maires et adjoints de Charente- Maritime (ADAMA)	
Saint-Jean-d'Angle. Yann Le Labousse, conseiller municipal	26
Saint-Médard-en-Saintonge. Lionel Barré, adjoint au maire	26
Saint-Savinien. Jean-Pierre Beneytout, maire honoraire	29
Saint-Sulpice-d'Arnoult. Patrick Poch, maire-adjoint	29
Saint-Sulpice-de-Royan. Yves Herviot, adjoint au maire	31
Saint-Trojan-les-Bains. Fabienne Pattedoie, conseillère municipale	31
Talmont-sur-Gironde. Daniel Leroux, ancien conseiller municipal	33
Talmont-sur-Gironde. Bernard Mounier, ancien maire	33
Sigles	35
Ouelques illustrations	36

Andilly. Gérard Daniel, conseiller municipal

Commune (population, intercommunalité)	Andilly, 2254 hab., CC Aunis Atlantique
Contexte et forme de la contribution	12 ^e contribution sur 13 du « Cahier de doléances et de propositions », non datée, 3 pages manuscrites collées, 50 lignes (408 mots)

J'aimerai [titre courant]

- que les politiques cessent de penser à leur intérêt personnel
- que les députés travaillent pour la Nation et non pas pour leur circonscription
- que le Grand débat soit au service de tous et pas uniquement dans le sens du gouvernement
- que la contribution aux impôts soit enfin mieux répartie et équitable
- que l'ISF soit rétabli
- que les retraites « chapeau » soient purement et simplement supprimées, ou à défaut taxées à 70-80%
- que les salaires indécents (par exemple pour les footballeurs) soient taxés comme il se doit.
 Les fonds récupérés pourraient par exemple aider les bas salaires
- qu'un stage en entreprise soit obligatoire pour tous les politiques moyen de prendre conscience des réalités du quotidien des petites entreprises
- que tous les pesticides soient retirés de la vente et que des moyens financiers suffisants soient mis à disposition pour la recherche de produits de substitution
- que toutes les idées ou solutions pour remplacer les énergies fossiles ou nucléaire soient aidées ou encouragées de toutes les manières
- que tous ces messieurs et dames... issus de grandes écoles s'invitent à vivre... disons 3 mois, avec un SMIC mensuel pour moyen d'existence
- que les querelles des « petits chefs » de partis politiques cessent
- que les privilèges accordés il y a un siècle soient réactualisés à notre époque
- que l'on arrête de taper sur les retraités ; il ne faut pas oublier qu'il aura fallu plus de quarante années pour l'obtenir, cette retraite
- que l'on oblige les laboratoires pharmaceutiques à travailler pour l'Homme et pas uniquement pour l'Argent
- que l'on arrête de privatiser les sociétés nationales comme : les autoroutes, les aéroports,
 l'EDF, etc.
- que les rythmes scolaires soient mis en place pour les enfants et non pas pour les parents uniquement
- que les hommes politiques commencent à penser sérieusement au devenir de la planète : que va-t-on laisser à nos enfants ?
- que l'on cesse de produire des matières plastiques : PVC, polypropylène, polyester, etc.
 Donnons les moyens aux scientifiques ; il n'y a pas de problèmes, seulement des solutions à trouver
- une transparence des salaires... comment sont utilisés les fonds publics ?
- que les cumuls de mandats soient interdits
- que tous les mandats ne soient renouvelables qu'une seule fois
- qu'il y ait un âge plafond pour n'importe quel mandat ; environ 70 ans, c'est bien!

Gérard Daniel, conseiller municipal auprès de la mairie d'Andilly-les-Marais 17230

Chaillevette. Jacques Piaud, ancien maire (1983-2001)

Commune (population, intercommunalité)	Chaillevette, 1587 hab., CA Royan Atlantique
Contexte et forme de la contribution	4º contribution sur 9 du « Cahier de doléances et de propositions », ouvert le 7 janvier 2019, datée du 14/01/2019, manuscrite, 15 lignes (179 mots)

Jacques Piaud, maire honoraire de la commune de Chaillevette [adresse]

Lundi 14 janvier 2019

À Monsieur Vincent Noël Griolet, maire de Chaillevette

Cher Vincent,

Ayant appris qu'un « cahier de doléances » était déposé en mairie, cela me fit remémorer qu'en 1991, j'avais écrit à Monsieur le sous-préfet Michel Cougul (cela va faire 28 ans cette année), cf lettre jointe.

De plus, j'ai retrouvé mon dernier mot du maire, N° 35 de décembre 2000, ainsi que mon dernier Point de vue dans lequel je mentionnais la prolifération des textes législatifs et la conclusion du président de la République G. Pompidou.

Aujourd'hui, c'est à ton tour, en tant que maire de te faire l'interprète de tes concitoyens à travers ce cahier de doléances. C'est ton devoir.

Il faut que ces doléances doivent atterrir à l'Élysée,

« Bureau du président »,

et qu'elles ne soient pas perdues dans les multiples « Bureaux » siégeant à l'Élysée. Puis en souhaitant que ces doléances soient prises en considération par nos énarques, afin que cela ne finisse pas par une Révolution.

Amicalement, bonne santé.

[signature]

Chaniers. Jean-François Moinet, élu démissionnaire (en 2017)

Commune (population, intercommunalité)	Chaniers, 3588 hab., CA de Saintes
Contexte et forme de la contribution	18 ^e contribution sur 18 du « Cahier de doléances et de Chaniers », datée du 24/01/2019, 2 pages dactylographiées collées, 70 lignes (924 mots)

JF Moinet [adresse]

Chaniers, le 24 janvier 2019

GRAND DÉBAT. DOLÉANCES

Préambule:

Si augmenter le pouvoir d'achat est primordial et nécessaire pour beaucoup de citoyens, il n'en demeure pas moins nécessaire de connaître les raisons de cette paupérisation.

Il faut bien entendu des mesures urgentes et concrètes, au risque que la situation nationale actuelle s'aggrave : il faut donc enfin passer des paroles aux actes en matière fiscale ou économique.

Dépenses et recettes sont les mamelles du pouvoir d'achat.

Mais qui doit gérer ces facultés des dépenses et des recettes ? Le citoyen ? Les pouvoirs publics ?

Aujourd'hui, même avec une gestion très rigoureuse, beaucoup de citoyens ne peuvent plus simplement se chauffer ou se nourrir ; les recettes du foyer sont nettement insuffisantes pour parvenir à l'essentiel ; il faut donc améliorer les revenus du foyer, mais aussi que les pouvoirs publics réduisent les charges, souvent honteuses, qui pèsent sur beaucoup de citoyens.

Réduire les dépenses d'État et des collectivités

L'argent public n'est pas vraiment géré, il est également gaspillé, parfois volé ou très souvent détourné ; on assiste à un grand gaspillage depuis les collectivités territoriales jusqu'au sommet de l'État.

Les élus sont incontrôlables, méprisants et ils sont trop souvent juges et parties, face à des pouvoirs publics, tels cour des comptes, totalement inertes.

Les citoyens ne veulent plus de cette voyoucratie, dont les quarante dernières années sont un spectacle judicaire permanent.

La solution démocratique ne viendra pas de ceux qui ont créé les problèmes ; d'ailleurs, ces partis ont été en partie éliminés des électeurs. Il faut une véritable action du peuple, en passant par un moratoire ou commission de citoyens.

Il faut résoudre les « millefeuilles » (comité, commissions, commissionnettes, etc.) dans la fonction publique, qui ne servent à strictement rien (sauf [à] ceux qui y reçoivent de juteuses indemnités) et qui nous coûte très cher.

- réforme des institutions dont la moitié ne servent strictement à rien, à part eux-mêmes,
- réforme profonde de la fonction publique,
- réforme des collectivités dont les couches administratives s'empilent depuis 40 ans, avec des postes en doublons, en triple ou parfois sans travail réel,
- réforme de l'immigration,
- réforme de statut des associations (donner de l'argent public seulement à cette d'utilité publique),
- réforme de la santé,
- réforme de la retraite,
- suppression du Sénat, diminution des députés de 50%,

— taxe d'habitation et foncière : plus de 70% d'augmentation depuis 1998 ! Réduire leurs montants après avoir réduit les dépenses inutiles des collectivités locales.

Cela fait 40 ans que les politiques ne font pas leur devoir, d'en bas jusqu'en haut de la démocratie, mais travaillent essentiellement à court terme pour leurs carrières politiques.

Avoir 5 fois moins d'élus, mais compétents (les ¾ n'ont jamais rien créé) et mieux payés serait une idée.

Il suffit de voir que 75 % des élus ne font rien, si ce n'est que de se déplacer dans la collectivité pour dire bonjour pour la plupart, et pour d'autres il suffit de poser ses fesses une fois par mois en conseil pour donner l'impression de faire son rôle.

Exemple pitoyable de gaspillage local : Commune de Chaniers 17610 :

La Poste, classée inaccessible avant 2015, devait être rendue accessible à 100 % par réalisation de travaux en interne. L'accès à personne à mobilité réduite (PMR) de la Poste, réalisé en régie, est inaccessible, malgré les travaux réalisés pour bon nombre de personnes (une simple rampe aurait été judicieux, soit 17 cm à l'endroit où il a été mis un obstacle en parpaing sur 3 mètres).

Après 6 mois de travaux, ce chantier n'inclut pas l'altimétrie, ce qui est un comble pour un accès handicapé où on a fait une plateforme aérienne au lieu d'une pente douce (j'ai signalé au maire l'erreur technique, qui m'a uniquement fait une réponse déplacée et sans aucun sens vis-à-vis du problème).

Au mieux l'usager ne s'y gare pas, au pire il risque l'accident. L'accessibilité est une affaire de bon sens et une priorité nationale : les dépenses excessives, 24 000 €, pour un résultat médiocre voire nul, en est une autre.

Non seulement le chantier a été réalisé sans conformité ni bon sens mais en plus le directeur des services techniques a été récompensé! Il a déposé 2 plaintes pour diffamation contre moi!! IL FALLAIT OSER: le maire E. Pannaud et son premier adjoint JL Fourré le soutenaient par ignorance et confort de la paix sociale, en protégeant celui qui les servait.

Ce fonctionnaire zélé, ayant bâclé beaucoup de dossiers, a été malgré tout récompensé pour avoir également « oublié de gérer un audit » dont le coût a été de 14 000 € pour le contribuable !

Quant aux élus absents, fortement indemnisés, ils sont le reflet de ces absurdités.

On a même durant un an un cas d'emploi fictif, payé 6000 €/an tout en étant à 700 kms de son lieu de mandat! Être élu, qui plus est indemnisé doit être sur place.

IL FAUT QUE CES GESTIONS CESSENT DANS NOS COLLECTIVITÉS

En m'adressant ainsi à vous, je vous exprime mon souhait que j'espère partagé, de voir notre société animée du sens du bien public, du respect du contribuable et citoyen, et de l'espoir d'équité, et rétablissement du bon sens. J'ai servi la nation durant 20 ans, jamais je n'ai vu un tel désordre technique et financier dans nos collectivités.

Si **l'action politique est tant critiquée**, c'est peut-être aussi à nous de montrer que le bon sens et la discipline peuvent encore être des qualités reconnues dans notre démocratie.

JF Moinet, élu démissionnaire [signature]

Épargnes. Brigitte Touzeau-Boutin, adjointe au maire

Commune (population, intercommunalité)	Épargnes, 854 hab., CA Royan Atlantique
Contexte et forme de la contribution	11e contribution sur 12 du « Cahier de doléances » ouvert le 14 décembre 2018 ; non datée [après 21/01/19], manuscrite (encre violette), 17 lignes (111 mots) ; signature manuscrite

Brigitte Touzeau-Boutin

adjointe à Épargnes, 17120

Un problème crucial se pose dans nos secteurs ruraux, celui de la désertification médicale.

Cozes et Mortagne-sur-Gironde ne sont pas en ZRR. Cozes n'aura bientôt plus de médecin (juin 2019). Mortagne n'a plus qu'un médecin.

La population s'inquiète à juste titre de cette situation. Il est urgent que l'État réagisse à ce problème de société.

BTB

PS. Bien consciente que le problème est général et pas seulement local.

Il paraît incontournable d'assouplir le numerus clausus

- " de repenser des aides fiscales
- " d'accepter des majorations d'honoraires
- " d'organiser des maisons de santé pluridisciplinaires.

Étudier peut-être la notion de salariat

" la limite de liberté d'installation pour éviter la concentration dans certaines zones.

[signature]

Forges. Gilbert Bernard, conseiller municipal

Commune (population, intercommunalité)	Forges, 1315 hab., CC Aunis Sud
Contexte et forme de la contribution	4º contribution sur 5 du « Cahier de doléances et de propositions » [ouvert le 20 décembre 2018], non datée, 3 pages dactylographiées agrafées, 95 lignes (1274 mots) ; signature manuscrite

Édition préparée par Marie-Anne Chabin (octobre 2023)

Contribution « Cahiers de doléances et de l'espoir »

Depuis la mi-novembre, plusieurs centaines de milliers de personnes crient régulièrement leurs colères et leurs revendications.

À ma place de simple conseiller municipal en charge de l'action sociale et des solidarités d'une commune de 1250 habitants, je constate que la colère et le mal vivre ne concerne pas seulement ceux qu'on appelle « GJ ». Dans notre commune, les habitants éprouvant de plus en plus de difficultés à boucler les fins de mois sont en augmentation sensible, certains font régulièrement appel au CIAS pour des aides financières pour honorer leurs loyers, leurs factures de fluides ou même leurs assurances et leurs mutuelles. Les retraités n'échappent pas à ces difficultés, il n'est pas rare que certains d'entre eux s'adressent aussi au CIAS pour des aides. Pour en avoir discuté avec quelques-uns, ces administrés se reconnaissent dans le mouvement des « GJ ».

Pour la plupart, ces citoyens se plaignent du manque de services au public. Il n'y a plus de commerces de proximité sur la commune depuis des années et lorsqu'il y a un « courageux » pour tenter de porter un projet, la Chambre de commerce locale s'empresse de le dissuader sous prétexte que la « rentabilité » d'une telle activité n'est pas assurée... Ceux et celles qui ont un emploi doivent utiliser leurs véhicules personnels pour aller au travail pour lequel ils doivent effectuer en moyenne entre 50 et 80 kms/jour, les moyens de transports en commun (rail ou route) ne sont généralement pas adaptés aux horaires requis.

Ce que je constate, c'est que les gens ne peuvent plus vivre avec des salaires trop bas. Ils craignent pour l'avenir, pour celui de leurs enfants, pour celui des générations futures. Dans le même temps, ils se rendent compte qu'une minorité de privilégiés s'accapare les fruits de leur travail. Les détenteurs de grosses fortunes continuent à s'enrichir de manière insolente et à bénéficier de largesses fiscales tandis que les plus modestes ne parviennent plus à vivre de leur travail. Cela devient intolérable pour une majorité et ils ont besoin de l'exprimer sous des formes diverses et multiples.

Dans l'exercice des missions qui nous sont confiées, nous les élu(e)s les plus proches des populations sommes souvent les correcteurs, les amortisseurs des inégalités générées par le système actuel. Mais désormais nos missions sont contraintes par un carcan austéritaire imposé. Les élu(e)s se heurtent quotidiennement à une machine gouvernementale qui n'a aucune ambition émancipatrice, son seul but étant de rogner sur les finances publiques au détriment des services publics, aggravant ainsi les disproportions entre les territoires et entre les citoyens.

Supprimer 13 milliards d'€ de dotations destinées aux collectivités territoriales est totalement inacceptable. Cette suppression intervient alors que 40 milliards d'€, au titre du CICE, sont offerts au monde économique sans aucune contrepartie en termes d'emplois et que 1,5 milliard d'€ va être restitué aux 5000 contribuables les plus riches du pays. Qu'on ne nous dise pas qu'il n'y a pas d'argent, surtout quand il est annoncé une année record sur les dividendes « généreusement » accordés par les entreprises du CAC 40 à leurs actionnaires. Cet argent, il faut avoir le courage politique d'aller le chercher ! Par ailleurs, il est « paradoxal » que, dans un pays où l'on verse autant d'argent à des entreprises sans contrôle de son utilisation, on veuille obliger « en même temps » des chômeurs à trouver des emplois inexistants sous peine de radiation... En fait, les victimes de cette politique sont transformées en coupables ! Ne cherchez pas d'où vient la colère....

À propos des retraités – j'en suis un – l'annulation de la mesure d'augmentation de la CSG ne va, finalement, concerner que la moitié d'entre eux. Ainsi, l'injustice sociale reste une des caractéristiques du système néolibéral et il est à craindre que ceux-ci ne doivent plus espérer le maintien de leurs droits acquis durant leurs années de travail : aujourd'hui la CSG et la désindexation des pensions, demain la suppression de la pension de réversion et, plus généralement, une réforme des retraites qui se prépare sur leur dos.

Il est proposé d'organiser un débat public mais... « en même temps » il est annoncé que les contreréformes de la retraite, de l'assurance chômage, des fonctions publiques, de la loi sur la laïcité de 1905, de la Constitution, vont s'amplifier.

La France populaire en a marre. Vivre, travailler, étudier en sécurité est devenu la question existentielle. Quoi qu'on pense du débat national lancé par le président, en aucun cas il ne faut contribuer à l'installation d'un climat délétère qui est nourrit par les propos du ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner, du porte-parole du gouvernement Benjamin Griveaux, et de l'ancien ministre de l'Éducation nationale Luc Ferry. N'en rajoutez pas non plus sur ces Français qui « n'auraient pas le goût de l'effort », il suffit de ces phrases méprisantes et déplacées !

À en croire certaines sources, une proposition abondamment portée par le mouvement des « GJ », celle du référendum d'initiative citoyen (RIC), pourrait être acceptée, sans doute pour mieux en détourner le sens ou pour le pervertir. Ainsi, certains imagineraient bien utiliser ce dispositif pour modifier la Constitution en s'appuyant sur un antiparlementarisme rampant poussé par les fractions les plus rétrogrades de la société. Or, ce qui est en cause aujourd'hui, ce n'est pas le parlement, mais un parlement suiviste du pouvoir, car avec l'inversion du calendrier électoral, le député du parti présidentiel rend compte d'abord au président et non à ses électeurs. La crise actuelle est bien celle du présidentialisme renforcé et c'est cela qui mine la démocratie et empêche une réelle participation citoyenne. Ajoutons que, dans un tel débat, il vaudrait mieux ne pas mettre de côté les enjeux de la démocratie dans l'entreprise et dans les banques...

Ces choix contradictoires illustrent les choix gouvernementaux et, en conséquence, ils accentuent la colère citoyenne.

Les réponses apportées par le président et son gouvernement au peuple et à ses élu(e)s ne sont pas à la hauteur des besoins exprimés.

Or, que se passe-t-il ? Le Premier ministre sort l'arsenal répressif pour répondre aux justes revendications des gilets jaunes. Avec ce gouvernement, ce n'est même plus la carotte et le bâton, c'est la matraque et les gaz lacrymogènes. La stratégie sécuritaire ne peut masquer la nécessité de répondre à la question sociale. « C'est toujours l'oppresseur, non l'opprimé, qui détermine la forme de lutte. Si l'oppresseur utilise la violence, l'opprimé n'a pas d'autres choix que de répondre par la violence. » disait Nelson Mandela.

Le gouvernement doit cesser de faire la sourde oreille et entendre la souffrance qui s'exprime pour en finir avec ce climat de tension et de violence. Le temps du mépris est terminé, le peuple et ses élu(e)s le font savoir. Ils réclament du respect, plus de démocratie, plus de justice sociale. Ils souhaitent aussi vivre dignement dans un environnement protégé.

Il convient donc de prendre en compte immédiatement les revendications sociales exprimées tant par le mouvement des « GJ » que par les organisations syndicales professionnelles. Cela suppose l'annulation pure et simple des taxes sur les carburants, l'augmentation significative du SMIC, le rétablissement de l'ISF, l'évaluation réelle en terme d'emplois des mesures CICE et la suspension des coupes budgétaires affectant les dotations aux collectivités.

Les richesses existent, il faut les partager entre tous !

Notre pays, 6^e économie mondiale, est riche. Les moyens de répondre aux exigences portée par le mouvement populaire, il les a. Il en va de son avenir et de celui de ses enfants. Comme le disait Bergson : « L'avenir n'est pas ce qui va arriver mais ce que nous allons en faire ».

Gilbert BERNARD

CM Délégué Action sociale et solidarités

[signature]

Haimps. Odile Fouchet, conseillère municipale

Commune (population, intercommunalité)	Haimps, 457 hab., CC Vals de Saintonge Communauté
Contexte et forme de la contribution	12 ^e contribution sur 13 du « Cahier de doléances et de propositions » ; non datée [entre le 12 et le 15 janvier 2019], 3 pages manuscrites, 63 lignes (455 mots)

OBSERVATIONS, PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS

I-Fiscalité / Dépenses publiques

- Obliger les multinationales qui font des bénéfices à payer des impôts en France
- Diminuer les dépenses de l'armement
- Diminuer les dépenses liées aux avantages fiscaux des élus et hauts fonctionnaires
- Simplifier notre système de calcul de l'impôt (comme dans les pays nordiques)
- Supprimer les privilèges (voitures et logements de fonction, voyages, etc.)
- Résoudre l'absurdité : on licencie tout en versant des dividendes aux actionnaires !...

II-Organisation de l'État / services publics

- Renoncer aux « usines à gaz » que représentent les trop grandes régions, les trop grandes
 CDC : elles ne font qu'isoler un peu plus les habitants des zones rurales
- Interdire le cumul des mandats (antidémocratique)
- Instaurer un « stage » annuel dans les « territoires » pour tous les élus et les hauts fonctionnaires qui prennent des décisions inadéquates ; ils pourraient ainsi se confronter à la réalité des « gens d'en bas », constater les dysfonctionnements et les manques

par exemple : manque de services publics de proximité (centres de soins, hôpitaux, petites écoles de village, postes, etc. ;

manque de transports publics : les ruraux sont pénalisés doublement par le 80 km/h, ils n'ont que leur voiture pour se déplacer !

— Rétablir une justice de l'emploi : les agents du service public ne doivent pas être privilégiés par rapport aux salariés du privé !...

III-Transition écologique

- Qu'on cesse de faire croire que sans croissance, point de salut! Il est temps que nous apprenions à économiser en commençant par diminuer notre consommation outrancière!
- Encourager la recherche en matière d'énergies renouvelables.
- Renoncer au « tout électrique », politique catastrophique
- Encourager le recyclage des déchets
- Taxer le kérosène et les porte-conteneurs.
- Interdire les intrants dangereux pour la santé des hommes (augmentation des frais médicaux), des animaux (disparition d'espèces) et des plantes (idem)

- Abandonner l'agriculture intensive et les élevages industriels qui ne tiennent que grâce aux pesticides et antibiotiques => malbouffe!
- Encourager la production de petites structures bio et de proximité (éviter les transports coûteux d'aliments)
- Inciter la population à consommer des produits sains et de saison.

IV-Démocratie et citoyenneté

- Avoir plus souvent recours au référendum comme en Suisse
- Rendre le vote obligatoire : chacun a le droit et le devoir de donner son avis (principe de base de la démocratie)
- Reconnaître le vote blanc comme l'expression d'un désaccord et en tenir compte en le comptabilisant
- Instaurer un service civique obligatoire correspondant au moins à un mi-temps pour les chômeurs. Cela permettrait de leur conserver leur dignité en se rendant utiles et de rester en contact avec la réalité économique et sociale.

Odile FOUCHET

Conseillère municipale

Productrice en bio

Jonzac. Pierre-Jacques Rambeaud, conseiller municipal

Commune (population, intercommunalité)	Jonzac, 3457 hab., CC de la Haute Saintonge
Contexte et forme de la contribution	12 ^e contribution sur 12 du « Cahier de doléances et de propositions » [copies du cahier original, feuilles volantes], non datée, 2 pages dactylographiées, 60 lignes (858mots)

La question sur la laïcité dans la lettre du président me pose question et m'inquiète à la fois. La question pose la réflexion sur le rapport entre les Églises et l'État...

Pourtant je pense que la loi de 1905 est très claire. Loi du 9 décembre 1905 **concernant la séparation des Églises et de l'État** et non pas le rapport entre...

Extrait de l'article 2 : La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. En conséquence, à partir du 1^{er} janvier qui suivra la promulgation de la présente loi, seront supprimées des budgets de l'État, des départements et des communes, toutes dépenses relatives à l'exercice des cultes.

Depuis l'automne, Macron tourne autour de la question pour revenir sur la loi. Je le rappelle, le principe de laïcité est inscrit à la Constitution.

Cette question me semble hors sujet du moment. On note bien que ce débat est dirigé. La laïcité nous permet de mettre en musique les trois valeurs fondamentales de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité. La troisième ne peut pas se traduire dans des lois. C'est la laïcité qui invite à la mise en partage de nos humanités. Il existe un champ immense pour la laïcité. Enfin, cette dernière est aussi

liée au développement des services publics qui, dans bien des domaines comme les hôpitaux, se sont substitués aux institutions religieuses. Attention à notre école de République.

Remettre aujourd'hui en débat la loi de 1905 serait prendre le risque d'ouvrir une boîte de Pandore et de se tromper de combat. Il est plus que jamais nécessaire de défendre la laïcité et la loi de 1905 comme conditions de liberté et d'égalité entre les citoyens. Parallèlement, l'égalité effective des droits économiques et sociaux, qui sont indissociables des droits et libertés publics et un fondement de la justice sociale, est plus que jamais à promouvoir. Elle tire ses fondements de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789. C'est la Révolution française qui est, fondamentalement, à l'origine de la laïcité. Elle repose sur une véritable révolution copernicienne qui substitue aux devoirs envers Dieu, comme principe d'organisation de la société et de l'État, les devoirs de l'homme et du citoyen. La souveraineté ne sera plus d'origine divine mais nationale, les citoyens ne se définiront plus par leur religion mais par leurs droits. Aujourd'hui, le principe de laïcité ne peut être réduit à la relation entre l'État et les religions. Il s'est, certes, construit dans l'affrontement avec un pouvoir religieux qui voulait exercer une forme de tutelle et imposer ses normes. Mais il s'est aussi affirmé face au pouvoir absolu. Fondamentalement, la laïcité établit le principe selon lequel le pouvoir doit appartenir au peuple, rien qu'au peuple. Avec les trois piliers que sont la liberté de conscience, l'égalité de droit et le vivre-ensemble, nous pouvons donner à la laïcité une dimension extrêmement progressiste et lui rendre son sens révolutionnaire.

Mais attention depuis quelques temps Marine Le Pen se réclame du principe de laïcité pour se donner une forme de respectabilité républicaine. Cela doit lui être dénié car les valeurs que défendent le Rassemblement national sont à l'opposé du principe de laïcité. La laïcité d'exclusion que défend le RN n'est tout simplement pas la laïcité. Je crois que nous devons démonter cette mystification. Je suis surpris que, dans le débat public, cela ne soit pas vu comme une supercherie.

Le raidissement actuel de la laïcité « identitaire » a pour effet la stigmatisation d'une partie de la population française musulmane, migrante ou de voie migratoire, dont la nature même serait d'être hostile à la laïcité. Au contraire, le défi de la laïcité pourrait être d'accompagner les débats d'une société pluriculturelle sur des « désaccords raisonnables ». Or, la laïcité a à voir avec ces enjeux. Elle est profondément liée à l'universalisme des droits et à l'égalité. Jean-Paul Scot a expliqué comment la laïcité pose un principe d'égalité entre croyants et non croyants, et assure la citoyenneté.

Jaurès disait : « La laïcité, c'est la démocratie ». Si nous voulons que le pouvoir du peuple s'exerce, des transformations radicales sont à opérer. Aujourd'hui, c'est une petite oligarchie qui exerce ce pouvoir. Elle ne le fait pas au nom d'une religion mais au nom de l'idéologie du marché, une pseudoreligion avec ses temples et ses divinités ! Jaurès ajoutait également : « La démocratie, c'est l'égalité des droits ». Et là, il y a un champ immense pour la laïcité.

Pour conclure, la laïcité, ce n'est pas d'abord des interdits, c'est d'abord une liberté de croyance, une liberté de conscience qui permet aux hommes et aux femmes qui composent une société d'y vivre comme ils le souhaitent. La laïcité, c'est avoir une conception de la vie en société qui se gère par le conflit politique. La puissance du peuple, ce ne sont pas des hommes et des femmes qui cachent leur propre identité, ce sont des hommes et des femmes qui sont reconnus dans leur dignité parce qu'ils s'affrontent dans leur conception de la vie et décident à la fin de faire société ensemble.

Alors pourquoi vouloir revenir sur cette belle loi de 1905?

Pierre-Jacques Rambeaud conseiller municipal de Jonzac DDEN Charente-Maritime

Jussas. Michel Lalande, conseiller municipal

Commune (population, intercommunalité)	Jussas, 155 hab., CC de la Haute Saintonge
Contexte et forme de la contribution	Contribution unique du « Cahier de doléances et de propositions » ouvert le 21 décembre 2018 ; non datée, manuscrite, 83 lignes (742 mots)

C'est un cri d'alarme que j'adresse à Monsieur le président de la République et à son gouvernement car je vois que chaque jour notre dém ocratie s'efface et notre bien-être aussi.

Nos territoires ruraux se dégradent au fil des ans : les services publics ferment les uns après les autres, les transports publics sont quasiment nuls et sans espoirs d'amélioration, les dotations de l'État vers les collectivités sont en baisse constante alors que les contraintes administratives sont de plus en plus redoutées par les petites municipalités qui doivent faire faire à des « casse-têtes chinois » venant des différents services de l'administration parisienne et très souvent inappropriés à notre milieu local et rural.

Ce que je souhaite pour le futur, c'est un peu plus d'égalité, de la concertation et surtout de l'écoute car je crois qu'avant d'imposer il faut concerter et écouter ce que les Français ont à dire avant de passer aux décisions impératives car ce n'est pas toujours les mêmes qui doivent courber le dos et prendre les coups. C'est là que commence la démocratie.

La deuxième partie de mon intervention concerne la hausse des carburants, surtout du diesel qui était dans les années 2000 vanté par les services environnementaux comme le carburant idéal (voir la presse de l'époque). Subitement, ce carburant devient le poison actuel et mortel alors que les véhicules diesel d'aujourd'hui consomment 17 % de moins que ceux des années 2000 et 20 % de moins que les véhicules à essence actuels. Ces renseignements sont vérifiables dans les normes UTAC et également dans les normes fournies par chaque constructeur; les ingénieurs et les chercheurs se sont-ils trompés dans les années 2000 ou alors ceux d'aujourd'hui ? Qui devons nous croire ?

Je continue avec la hausse de la CSG sur les retraites d'une certaine catégorie de retraités qui ont travaillé pendant plus de quarante ans pour avoir un peu de bien-être actuellement. Je vous rappelle que la plupart de ces personnes ont également payé pendant un bon nombre d'années une vignette automobile destinée soi-disant aux différentes caisses de retraites de l'époque. Avec la hausse de la CSG, c'est le coup de massue supplémentaire pour les retraités de classe moyenne.

Je suis pour la solidarité, c'est une bonne chose, mais quand elle s'applique avec égalité, pas arbitrairement comme actuellement chez les moins nantis.

Il faut faire des économies budgétaires, c'est certain et impératif, alors discutons ensemble afin de savoir où les faire et comment ? L'immigration est un problème qui perdure et, pour le bien de tous, je pense qu'il faut instaurer un quota annuel ; nous ne pouvons pas recevoir trop de ces personnes et les laisser vivre dans la misère sur notre sol. Il faut en recevoir moins et mieux les intégrer.

Je suis partisan du vote obligatoire car un bon nombre de contestataires actuels ne vont pas voter mais sont les premiers à critiquer et à réclamer des choses déjà acquises ou impossibles à mettre en place et ça, c'est l'expérience de mes 58 années d'électeur et de mes trois mandats d'élu de la République.

Notre système d'imposition en général crée beaucoup d'injustices reconnues mais des avancées sont en cours et ne sont pas toutes négatives. Mais il faut encore aller plus loin, pratiquer le dialogue avant de passer aux actes car c'est quand même nous les Français qui payons nos impôts avant la redistribution, et cette redistribution est très contestable et engendre les malaises que nous connaissons actuellement.

Nos petites communes rurales sont bien loin de la capitale et bien moins attractives mais nous existons et nous avons l'espoir de ne pas rester des oubliés de la République. Nous demandons les mêmes avantages que les grandes métropoles puisque nous avons les mêmes obligations ; il ne doit plus exister de « rats des villes » et de « rats des champs ». Pensons à la devise LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ trop souvent chahutée.

Maintenant, je vais terminer par la baisse de la vitesse de 90 km/h à 80 km/h, incomprise par beaucoup d'automobilistes. Cet acte doit être réglé par nos préfets et sous-préfets qui sont en relations permanentes avec les services de l'équipement qui connaissent parfaitement le réseau routier départemental et même communal et qui sont capables de définir les portions accidentogènes et de prendre les dispositions nécessaires.

Je termine avec une petite citation de Victor Hugo : « La foule est le pire ennemi du peuple ». Nous nous en apercevons aujourd'hui.

Michel LALANDE, élu de la commune de Jussas 17130

La Flotte. Simon-Pierre Berthomès, adjoint au maire

Commune (population, intercommunalité)	La Flotte, 2759 hab., CC de l'Île de Ré
Contexte et forme de la contribution	2 ^e contribution sur 4 du « Cahier de doléances et de propositions » (le maire et un autre élu parmi les trois autres contributeurs), 18/02/2019, 1 page dactylographiée découpée et collée, 22 lignes (260 mots)

Simon-Pierre Berthomès

Adjoint au maire

18 février 2019

Participation au Cahier de doléances

Monsieur le Président,

La crise actuelle est d'une telle gravité et profondeur qu'il est permis d'affirmer qu'elle est une des conséquences du mode de gouvernance sur plusieurs décennies. Elle ne peut pas être imputée au seul exécutif d'aujourd'hui.

Depuis plus de quarante années, les « politiques » ont laissé faire du personnel technocratique sortant de brillantes écoles, certes, mais sans connaissance des réalités du terrain et du vécu quotidien de la population.

L'aménagement du territoire a donné une large place à la gestion purement comptable des situations. La loi NOTRe n'en est qu'une triste réalité. Que de compétences communales transférées aux intercommunalités!

La commission Balladur, créée en 2017¹ sous la mandature du président Sarkozy, a repris l'idée de Jacques Attali exprimée sous la présidence de François Mitterrand, de diminuer le nombre de communes, de n'en conserver que 8000.

La commission Attali, également créée en 2017², dont, Monsieur le Président, vous étiez un des sousrapporteurs, a repris dans un esprit jacobin les idées de ses prédécesseurs.

Maintenant, après les avoir pris en peu de considération, il est fait appel aux maires pour essayer d'enrayer les difficultés actuelles qui étaient prévisibles. Où est la cohérence de gouvernement ?

Monsieur le Président, il est encore temps de reprendre la loi NOTRe, de redonner aux maires des communes de France les compétences qui leur ont été retirées.

La gestion humaine se fait au plus près des besoins des administrés. La solidarité est avant tout une solidarité de proximité.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mon profond respect.

La Flotte, le18 février 2019

Simon-Pierre Berthomès

Adjoint au maire de La Flotte

La Flotte. Patrick Salez conseiller communal

Commune (population, intercommunalité)	La Flotte, 2759 hab., CC de l'Île de Ré
Contexte et forme de la contribution	4 ^e contribution sur 4 du « Cahier de doléances et de propositions » (le maire et un autre élu parmi les trois autres contributeurs), 19/02/2019, 1 page dactylographiée découpée et collée, 35 lignes (496 mots)

_

¹ Erreur de date : le Comité pour la réforme des collectivités locales, dit comité Balladur, a été créé en 2008 (https://fr.wikipedia.org/wiki/Comit%C3%A9 pour la r%C3%A9forme des collectivit%C3%A9s locales)

² *Idem*: la commission pour la libération de la croissance française, dite « commission Attali » a démarré en 2007https://fr.wikipedia.org/wiki/Commission pour la lib%C3%A9ration de la croissance fran%C3%A7aise)

Grand débat national : une mission impossible ?

Le Grand débat national, organisé en réponse aux revendications des Gilets jaunes, se révèle être une fausse bonne idée, dans son contenu, sa méthode et ses résultats. Il convient cependant d'en tirer quelques leçons.

Au plan du **contenu**, les quatre thèmes de discussion choisis (transition écologique, fiscalité, démocratie, réforme de l'État) ont le tort de laisser de côté des questions centrales telles que le pouvoir d'achat et la santé publique. Et surtout, ils ne répondent pas aux deux grandes questions que l'on ne peut plus laisser de côté aujourd'hui :

- de quelle façon vivre ensemble ? ce qui implique de fonder un nouveau contrat social, alliant une démocratie représentative renforcée et un peu plus de démocratie participative ;
- quel monde partager ? ce qui nécessite d'affronter la question écologique et l'urgence climatique dans leur globalité, dans leurs liens avec la croissance économique et les inégalités sociales qui se sont si fortement accrues dans notre pays.

Répondre à ces deux questions, c'est inévitablement renforcer **le poids des communes**. Les décentralisations successives ont réduit les compétences et l'autonomie des communes à peau de chagrin. En témoigne dernièrement la suppression de la taxe d'habitation qui revient à remettre le sort des collectivités locales dans les mains de l'État. Le recours aux cahiers de doléances et le Grand débat viennent nous rappeler deux évidences, à un an des élections municipales : 1) les maires et les élus qui les entourent constituent, plus que jamais, le maillon de la proximité et sont le garant de l'intérêt général ; 2) les questions sociales ainsi que celle du dialogue direct avec les citoyens doivent figurer parmi les priorités des maires.

Au plan de la **méthode** enfin, deux erreurs ont été commises. L'offre de débat, tout d'abord, a été organisée par le haut et les citoyens ont été « convoqués » alors qu'il fallait construire ce débat avec eux, selon leurs demandes. Ensuite, la libération de la parole, si elle est bonne en soi, manque totalement d'efficacité quand il s'agit d'émettre des opinions individuelles dans un climat général de forte exaspération. Un exercice plus utile eût été que ces opinions individuelles se transforment en argumentation collective, aboutissant, après délibération, à des propositions construites et applicables. Je crains la démocratie d'opinion, nous avons besoin d'une démocratie d'argumentation!

Enfin, au plan des **résultats** et du sort réservé aux propositions, il y a fort à parier le « la montagne accouchera d'une souris ». Tout d'abord, le débouché annoncé sous forme d'un référendum à questions multiples apparaît comme hautement inflammable pour le gouvernement : la culture française du référendum est celle du simple « dégagisme ». Ensuite, le poids des lobbies, le respect de l'équilibre des dépenses et la volonté gouvernementale de « garder le cap » des réformes prévues sont autant de facteurs qui pèseront contre de larges avancées. Dès lors, comment le gouvernement gèrera-t-il la somme des frustrations engendrées par ce Grand débat ?

Patrick Salez conseiller communal délégué, 19 février 2019

La Jarrie-Audouin. Nicole Pelletan-Adrien, ancien maire (2008-2014)

Commune (population, intercommunalité)	La Jarrie-Audouin, 269 hab., CC Vals de Saintonge Communauté
Contexte et forme de la contribution	1ère contribution sur 2 du « Registre de doléances et de propositions », datée du 23/01/2019, 1page dactylographiée collée, 42 lignes (493 mots)

Le Grand débat s'organise

Le président de la République écrit aux Français.

C'est moins dangereux que d'écouter et de parler directement aux « gilets jaunes ». Ces Français de la ruralité, agriculteurs, ouvriers, retraités, les anonymes et les plus faibles.

Ils sont si nombreux à manifester leur colère sur les inégalités et le mépris dont ils sont victimes, mélangés aux casseurs, qu'ils finissent par déranger ce gouvernement constitué d'amateurs de la société civile comme monsieur le président aime les présenter.

Aujourd'hui, il trouve une nouvelle façon d'affronter et de régler les mécontentements. Il met les maires en première ligne, ils sont les plus qualifiés à écouter et à faire remonter les colères. Personne n'a oublié que monsieur Macron n'a pas daigné les rencontrer lors du congrès de l'Association des maires de France à Paris.

Depuis le 15 janvier, le président se déplace sans compter « les dépenses » dans les communes où il espère calmer les esprits de centaines de maires. En toute sécurité, il s'installe dans les salles communales au milieu des élus, écoute, prend des notes sur ses genoux comme un simple journaliste. Il laisse tomber la veste pour que sa chemise blanche soit visible par tous, au cas où, lassés par ses discours, les maires présents depuis des heures décrocheraient.

Cet homme intelligent sait y faire! Mais il ne trompe personne.

Il partage certaines revendications, plaisante sur les sujets brûlants et fait des promesses à long terme pour améliorer le sort des plus démunis. Son ego surdimensionné résiste aux revendications telles que :

le retour de l'impôt sur la fortune

l'exonération de la taxe d'habitation pour tous qui pénalisera toutes les collectivités territoriales déjà amputées de la baisse de la DGF.

La diminution du nombre de fonctionnaires en milieu rural est une aberration. Elle ne peut être envisageable que dans les administrations centrales... où la majorité des lauréats aux concours d'entrée dans les administrations étaient nommés il y a quelques années, à Paris, passage obligé pour faire carrière... Les mutations pour les provinces sont devenues des privilèges...

À l'avenir, les retraités sont à exclure puisqu'on leur retire petit à petit ce qu'ils ont eu tant de mal à acquérir toute une vie. Pour en arriver là, avec un humour noir, il pourrait dire : « Les retraités et les handicapés, il aurait fallu les tuer à la naissance ».

La France doit être belle et jeune comme le président Jupiter.

Les gens qui ne travaillent pas sont des fainéants (à méditer).

Le 18 septembre 2019³ à Souillac, le président a déclaré concernant les religions qu'en démocratie il était tout à fait légitime de blasphémer (voir le dictionnaire).

La transition écologiste, thème essentiel à notre avenir, il compte enfin sur la solidarité de tous les Français : les riches et les pauvres tous sur le même bateau.

Je soutiens les gilets jaunes hommes et femmes, ces courageuses qui portent le monde.

Pour la liberté, l'égalité, la fraternité et la dignité.

Nicole Pelletan-Adrien
Retraitée des Finances publiques
Ancien maire de La Jarrie-Audouin (2008-2014)
Le 23.1.2019
[signature]

L'Éguille. Jean Russo, ancien maire (1995 à 2008)

Commune (population, intercommunalité)	L'Éguille, 878 hab., CA Royan Atlantique
Contexte et forme de la contribution	1ère contribution sur 2 du « Cahier de doléances et de propositions », datée du 10/01/2019, 1 lettre manuscrite, 15 lignes (82 mots)

[papier à entête : nom et coordonnées]

L'Éguille 10/1/19

Modification institutionnelle proposée : une idée transcrite sur le cahier de doléances de la commune de l'Éguille avec copie à M. le député de la circonscription.

Un article à rajouter à la Constitution concernant l'élection présidentielle au suffrage universel direct : « Toute personne qui veut prétendre se présenter au suffrage universel direct pour l'élection à la présidence de la République devra pour être candidat avoir été élu local au préalable et au moins comme maire pour la durée d'un mandat. »

Jean RUSSO

maire de 1995 à 2008

[signature]

³ Lapsus calami: il est vraisemblablement fait allusion à la visite d'Emmanuel Macron à Souillac le 18 <u>janvier</u> 2019: https://www.huffingtonpost.fr/politique/article/a-souillac-ce-maire-promet-a-emmanuel-macron-undiscours-sans-langue-de-bois-et-tient-parole 138617.html

Montguyon. Guy Duhard, ancien maire-adjoint

Commune (population, intercommunalité)	Montguyon, 1569 hab., CC de la Haute Saintonge
Contexte et forme de la contribution	2 ^e contribution sur 10 du « Cahier de doléances et de propositions », datée du 08/01/2019, 2 pages manuscrites, 50 lignes (422 mots)

Feuille de doléances du mardi 8 janvier 2019

- 1) la 1^{ère} demande que j'ai exprimée : L'égalité devant l'impôt. Cela s'appelle tout simplement la justice fiscale.
- 2) Une échelle des salaires et des retraites fixée dans des proportions beaucoup plus raisonnables qu'elles ne le sont aujourd'hui. Est-il normal que Carlos Ghosn gagne 1512 fois plus qu'un retraité de l'artisanat ou de l'agriculture ? Est-il normal qu'un footballeur de l'équipe de France, aussi talentueux soit-il, gagne 1 million d'euros par mois et va à la vue de tout le monde et en toute impunité placer son argent en Suisse ou à Monaco ?
- 3) Remise obligatoire de l'ISF, cela me paraît la moindre des choses pour la justice fiscale. À première vue, sa suppression ne paraît pas avoir apporté une quelconque amélioration.
- 4) Diminution du nombre de députés et de sénateurs dans la proportion d'1/3.
- 5) De fixer pour ces élus des salaires, des avantages et des retraites beaucoup moins importants que ceux qui existent aujourd'hui, sans oublier évidemment tous les membres du gouvernement. N'est-il pas honteux, aujourd'hui, de voir la différence entre la retraite d'un député, sénateur ou ministre, par rapport a) à son temps effectué et b) au montant de sa retraite, tout ceci par rapport à celle d'un artisan, commerçant ou agriculteur. La retraite de ces 3 professions se situe en moyenne entre 800 et 1000 F [€] mensuellement, pour un temps de travail de 50 à 60 heures semaine et cela pendant 45 ans.
- 6) Une immigration sévèrement contrôlée et limitée dans des proportions acceptables.
- 7) En ce qui concerne l'épineux problème du CO², il me paraît indispensable que tout utilisateur de véhicules roulant avec un produit pétrolier s'acquitte proportionnellement des différentes taxes. Je pense en particulier aux avions, aux tankers, aux camions ainsi qu'au petits véhicules de tourisme : voitures légères, camping-cars, etc.
- 8) Une justice beaucoup, beaucoup plus sévère qu'elle ne l'est aujourd'hui.
- 9) Revoir à la baisse le salaire exorbitant des hauts fonctionnaires.

En conclusion, cette liste n'est pas limitative.

Par contre, si dans chacun des paragraphes cités plus haut, une sensible amélioration était apportée, à mon humble avis, un grand pas serait accompli pour une plus grande égalité et un plus de bien être dans cette belle France, aujourd'hui bien abîmée.

Une dernière remarque : sauf erreur de ma part, les premiers cahiers de doléances datent de 1614 puis en 1789. Depuis ce temps-là, à part quelques référendums, rien... rien.

L'avis des Françaises et des Français ne paraissait donc pas très important à nos grands dirigeants.

Guy Duhard

Ancien maire adjoint de Montguyon 17270

Retraité de la viticulture

Neulles. Bernard Lafarge, conseiller municipal

Commune (population, intercommunalité)	Neulles, 151 hab., CC de la Haute Saintonge
Contexte et forme de la contribution	2 ^e contribution sur 3 du « Cahier de doléances et de propositions », datée du 17/01/2019, 2 pages manuscrites, 40 lignes (279 mots)

B. LAFARGE. Conseiller municipal à 17 NEULLES

VIE PUBLIQUE. Mettre fin aux privilèges des élus. Plafonner les salaires et retraites à des niveaux « décents ». Remboursement des frais de mandat sur justificatifs. Suppression des voitures de fonction. Réduire le nombre de députés en fonction du redécoupage des régions.

VIE SOCIALE. Suppression des retraites « chapeau » aux départs. Plafonner les salaires et retraites à des niveaux « décents ». Supprimer les privilèges de certaines professions (EDF, SNCF, etc.).

Reverser 1/3 des bénéfices des entreprises aux salariés. Laisser le choix de la gestion du temps de travail aux entreprises en fonction des carnets de commandes.

SÉCURITÉ INTÉRIEURE. Au lieu de créer régulièrement des commissions d'enquête, que l'État apporte à sa police et à sa gendarmerie sa confiance et son soutien (cesser de mettre en « garde à vue » des représentants de l'état de droit).

ENVIRONNEMENT. Création d'une commission environnementale (cadre de la transition écologique) afin de contingenter voire prohiber l'importation de machines et matériels dévoreurs d'énergie et de matières premières (souffleur de feuille morte, vélo électrique, karchers particuliers, machine à café à capsule alu, poubelles automatiques électriques, etc.)

Instituer un délit d'abandon sur la voie publique de déchets issus de matières premières (verre, aluminium).

Agir auprès des industriels pour réduire les emballages et supprimer certains produits (coton tiges, pailles plastiques, gobelets plastiques, etc.).

Supprimer l'accès par les particuliers aux produits désherbants et autres pesticides.

Réactiver la politique du tri sélectif.

Création de pistes cyclables dans les agglomérations de plus de 1000 habitants.

Promouvoir les déplacements à pied et à vélo pour les faibles parcours, moins de 1 km en zone rurale et urbaine.

Développement de la recherche sur le moteur à hydrogène (source inépuisable d'énergie).

17 janvier 2019

[signature]

Puy-du-Lac. Evelyne Thimmonier Mellard, conseillère municipale

Commune (population, intercommunalité)	Puy-du-Lac, 500 hab., CC Vals de Saintonge Communauté
Contexte et forme de la contribution	2 ^e contribution sur 4 du « Cahier de doléances et de propositions » ouvert le 21 décembre 2018 ; datée du 12/01/2019, 1 page dactylographiée, 35 lignes (491 mots)

Monsieur le président de la République,

C'est en tant que conseillère municipale et citoyenne d'une petite commune que je me permets aujourd'hui, profitant de cette opportunité, de vous écrire puisque vous nous donnez la parole.

Je revendique aujourd'hui le droit des citoyens de participer pleinement aux décisions qui pourraient impacter leur choix de vie, qu'ils aient choisi de vivre à la ville comme à la campagne.

Nous avons appris, après que maintes démarches étaient déjà effectuées, entre autres des signatures de baux avec des propriétaires de terrains, que plusieurs éoliennes verraient le jour dans notre commune. Des éoliennes éparpillées dans notre campagne entre nos hameaux à, bien sûr, au minimum des 500 m autorisés des habitations.

Lorsque les habitants ont été invités lors d'une réunion publique pour parler de ce projet, ce n'était qu'une information : la décision était déjà prise, trop tard !

Effectivement, au niveau du conseil municipal, nous avions voté l'autorisation de faire une étude concernant la possibilité de ce projet, avec promesse que nous ne nous engagions en rien et que nous pourrions faire marche arrière dès lors que nous aurions les résultats de ladite étude.

Cette promesse notée sur un compte rendu du conseil municipal s'est avérée un mensonge. Une fois l'enquête de faisabilité commencée, impossible de faire marche arrière. C'était un véritable piège! Une manipulation bien programmée.

On voit alors apparaître de nouveaux écologistes attirés par les subventions offertes à tout va mais ces éoliennes et leurs nuisances devront être supportées par d'autres qui n'ont pas eu leur mot à dire ; parlons-nous alors d'esprit démocratique ?

Que vont devenir nos campagnes ? Nos havres de paix achetés après 20 ou 30 ans de crédit ? Que laisserons-nous à nos enfants ? Ces tonnes de béton... mais qui dépolluera nos campagnes dans 30 ans ? Serions-nous moins pollués dans 10 ans en vivant dans une grande ville ? Les impacts sur la santé et la biodiversité ne sont plus à prouver : l'argent est-il plus fort que le bien-être ? Dans quel monde vit-on ? DANS QUEL MONDE VOULONS-VOUS VIVRE ?

Depuis plus de trente ans, en tant que directrice d'une section générale et professionnelle adaptée en collège, je tente d'inculquer aux jeunes que j'accompagne tous les jours d'avoir leurs propres pensées, de savoir faire des choix, de les argumenter et de les assumer, de participer à la vie sociale de leur quartier ou de leur commune dans un esprit de démocratie. Dans cet exemple cité ci-dessus, nous appliquons le « fait ce que je dis, pas ce que je fais ! ».

Tout en n'espérant pas grand-chose de cette requête, il était important que je la fasse, pour mes enfants, mes petits-enfants et plus encore. Il est essentiel d'avoir des convictions et de les défendre, même face aux géants du commerce et de la finance. D'autres solutions de nouvelles énergies existent mais aucun débat n'a eu lieu... à mon grand regret.

Très cordialement,

Madame Thimmonier Mellard Evelyne-17380 Puy-du-Lac

Le 12 janvier 2019

Rochefort. Isabelle Gireaud, Alain Vissault, Daniel Pacau, élus de Rochefort

Commune (population, intercommunalité)	Rochefort, 23583 hab., CA Rochefort Océan
Contexte et forme des contributions	78°, 81° et 83° contributions sur 114 du cahier de doléances de Rochefort ouvert le 24 décembre 2018 ; datées des 16 et 17 janvier 2019, manuscrites, 21 lignes (182 mots)

16/1/2019

Accélérer la lutte contre les discriminations à l'inclusion scolaire et l'emploi des personnes en situations de handicaps.

Développer la formation de manière plus « forte » auprès des différents professionnels (santé : pour diagnostics ; école ; formateurs, entreprises...) notamment concernant l'autisme.

Des choses évoluent, certes, mais le retard est tel qu'il devient urgent de soutenir les familles qui font souvent face à de multiples difficultés et se retrouvent plongées dans la précarité car devant arrêter de travailler pour s'occuper de leurs enfants... L'autisme, sa connaissance, sa prise en charge et tout commerce qui en suit sont un scandale français que vous connaissez bien.

Isabelle Gireaud, élue ville Rochefort

16 janvier 2018 [sic]

Arrêt du gel des pensions et indexation sur l'inflation.

Arrêt des taxes sur les produits de 1^{ère} nécessité (nourriture et entretien)

Arrêt des taxes sur les carburants.

Alain Vissault élu Rochefort

[signature]

17/01/2018 [sic]

- Arrêter d'appliquer la « double peine » aux retraités qui se voient amputés de leurs ressources par 2 biais :
 - o augmentation de la CSG
 - o non-indexation des retraites
- Rétablir le « 90 km/h » dans les parties de route où le « 80 » ne s'impose pas !

D. PACAU

élu RG

[signature]

Rochefort. Françoise Jouanneau, ex-maire-adjoint (1983 à 2001)

Commune (population, intercommunalité)	Rochefort, 23583 hab., CA Rochefort Océan
Contexte et forme de la contribution	109e contributions sur 114 du cahier de doléances de Rochefort ouvert le 24 décembre 2018 ; non datée, manuscrite, 10 lignes (78 mots)

Puisque le peuple est souverain, le vote doit être obligatoire, le vote blanc comptabilisé et pénaliser, même symboliquement, les non-votants.

Ne pas oublier la révolte des femmes qui n'avaient pas le droit de voter. Il fut autorisé en 1945 par le général de Gaulle.

Le pouvoir d'achat, à taux constant, n'est pas le même aujourd'hui que celui d'il y a dix ans.

Nous avons besoin de réformes car depuis 40 ans, il n'y a rien eu de fait.

F Jouanneau, ex Maire adjoint de Rochefort

Saint-André-de-Lidon. Association départementale des anciens maires et adjoints de Charente-Maritime (ADAMA)

Commune (population, intercommunalité)	L'association départementale est présidée par l'ancien maire de Saint-André-de-Lidon : Jean-Claude Courpron Saint-André-de-Lidon, 1106 hab, CC de Gémozac et de la Saintonge Viticole
Contexte et forme de la contribution	3 ^e contribution sur 3 du « Cahier de doléances et de propositions » de Saint-André-de-Lidon, non datée, 2 pages dactylographiées, 55 lignes (826 mots)

ADAMA LE GRAND DEBAT

L'association des anciens maires et adjoints de la Charente-Maritime, présidée par J.C. Courpron, ancien maire de Saint-André-de-Lidon, s'exprime dans le cadre du « Grand débat national ». Elle souligne que le maire est l'élu le plus apprécié du fait de sa proximité avec les citoyens. Pour cette raison, les anciens maires répondent « oui » au cumul des mandats ; pour elle, être maire et parlementaire est une bonne chose ; cela permet de se « frotter » aux problèmes du terrain et de légiférer enrichi de la connaissance. Par contre elle est pour la limitation à une seule indemnité de fonction, celle de son choix.

Nos parlementaires

On devrait leur rappeler qu'ils doivent être présents dans deux endroits, dans l'hémicycle et sur le terrain. Il est désolant de constater trop souvent leur absence en ces lieux. Le citoyen « lambda » se demande : où sont-ils ? Président-ils des comités « Théodule » et des associations « franco-machins » qui les absorbent ?

Pour la Charente-Maritime, il en est certains qui, la dernière fois qu'on les a vus, c'était sur les affiches électorales.

Si nous sommes partisans de la réduction du nombre de parlementaires, nous insistons sur l'utilité du Sénat qui représente, par son mode l'élection, l'ensemble des territoires. Le supprimer, c'est s'engager dans la gestion du rural avec des lois « citadines ».

Vie démocratique

Il nous faut maintenir du service public en milieu rural, les écoles, la Poste, etc.

Nous constatons que trop souvent ce sont les minorités qui infléchissent un pouvoir qui, en voulant plaire à tout le monde, affiche sa faiblesse.

Si les anciens maires ne s'opposent pas au vote blanc, ils s'interrogent : cela nous mène où ? Si aucun candidat ne peut récolter suffisamment de voix pour être élu, faudra-t-il aller en chercher « au café du rond-point » ?

Concernant la laïcité, nous sommes fiers que la France possède une telle loi et nous demandons son application, rien que son application, vis-à-vis de toutes les religions.

Sur le civisme, il est désolant de constater parfois l'ignorance de ce « vivre ensemble » ; c'est dans les familles et à l'école que l'on doit enseigner ces valeurs !

Nous qui avons fait le service militaire, certains en Algérie, nous avons appris à respecter la patrie, à respecter la discipline. Ce fut une expérience de brassage de la société, parfois une remise à niveau

pour rebondir dans un autre métier. C'était un autre temps mais à part le supprimer, on n'a pas su le remplacer !

L'Administration

Elle s'éloigne du citoyen malgré que les « petites mains » qui restent encore à proximité déploient toute leur énergie. La dématérialisation n'est pas la panacée et, pour certaines démarches, c'est la galère, surtout chez les personnes âgées où dans les zones blanches. Se plier au logiciel devient incontournable, au point de se demander s'il ne faudra pas amender la déclaration des droits de l'homme et du citoyen par cette phrase : « sous réserve que le logiciel le permette ! ».

Immigration

Au sujet de l'immigration, nous sommes favorables à une limitation mais en même temps assumer le fait que nous sommes contents de trouver ces personnes qui effectuent des tâches subalternes que nous ne voulons plus faire.

La France, avec l'Europe, doit aider ces pays à mettre en place une économie qui permette à leurs habitants d'y vivre.

La fiscalité et la solidarité

Puisqu'il est prévu de supprimer la taxe d'habitation à la plupart des ménages, il faut la supprimer à tout le monde, et c'est l'IRPP qui a vocation à taxer chacun en fonction de ses capacités distributives.

Tous les citoyens doivent être assujettis à cet impôt quelles que soient leurs sources de revenu, y compris les revenus sociaux de solidarité et autres avantages qui y sont liés.

Nous demandons que la déclaration de revenu comporte une ligne spéciale pour déclarer ces éléments. Nous déplorons que ces revenus sociaux et leurs compléments divers procurent à certains des ressources supérieures à celles de celui qui travaille.

Ces allocations de solidarité doivent se faire en échange de différents travaux d'intérêt collectif. Il n'est rien de plus malsain que laisser des hommes dans l'oisiveté et l'isolement. C'est ce qui a conduit au succès des « ronds-points » où les gilets jaunes ont découvert la fraternité auprès de compagnons d'infortune. Ce n'est pas en « achetant la paix sociale avec des euros » que l'on permettra aux hommes et aux femmes de ce pays de rester dignes. Ne pas en tenir compte, c'est également encourager les incivilités.

Environnement

En ce qui concerne l'environnement, la mondialisation conduit à acheminer des denrées alimentaires hors saison, déboussolant le consommateur sur la saisonnalité des productions, inconscient du bilan carbone qui en résulte.

Sans remettre en cause le commerce mondial, nos consciences doivent se réveiller pour être cohérents avec ce que nous défendons.

Le trafic aérien et les navires sont les plus grands pollueurs!

Saint-Jean-d'Angle. Yann Le Labousse, conseiller municipal

Commune (population, intercommunalité)	Saint-Jean-d'Angle, 692 hab., CA Rochefort Océan
Contexte et forme de la contribution	10e contribution sur 15 du « Cahier de doléances et de propositions » ouvert le 14 décembre 2018 ; non datée [après le 6 janvier], manuscrite, 8 lignes (50 mots)

Plus de partage équitable en terme de richesse!

Il est dommage que les classes moyennes au-dessus du SMIC (+ 50 €) ne bénéficient pas de mesures également, car il ne faut pas oublier que se sont aussi celles qui se lèvent le matin pour faire vivre l'économie du pays.

Yann LE LABOUSSE

Élu municipal

[signature manuscrite]

Saint-Médard-en-Saintonge. Lionel Barré, adjoint au maire

Commune (population, intercommunalité)	Saint-Médard [en Saintonge], 77 hab., CC de la Haute Saintonge
Contexte et forme de la contribution	Contribution unique du « Cahier de doléances et de propositions », non datée, 3 pages dactylographiées, 98 lignes (1191 mots)

Monsieur le Président,

Vous demandez l'avis des Français.

Voici le mien, après quarante-trois ans d'activité et soixante-dix ans d'observation de notre société.

On m'a appris autrefois que l'économie se divise en trois secteurs.

Le secteur primaire qui, par le travail, crée de la valeur ajoutée. C'est celui qui crée les richesses.

Le secteur secondaire : commerce, transport et services qui répartit les richesses.

Le secteur tertiaire : administrations, services de santé, services sociaux, qui assurent une certaine égalité mais consomment de la richesse.

Pour un fonctionnement harmonieux, il est nécessaire d'avoir un équilibre entre les secteurs producteurs de richesses et les secteurs qui répartissent et consomment cette richesse.

Depuis quarante ans, la production de richesses en France se réduit de plus en plus en raison d'une concurrence déloyale des entreprises étrangères basées dans des pays où les protections sociales n'existent pas, où la répartition des richesses est exclusivement au bénéfice des riches et où les législations sont incapables de contrôler les dérives mafieuses des financiers et sociétés financières saignant le peuple partout dans le monde.

On ne peut pas jouer au même jeu, à la même table, avec des règles différentes.

En raison de l'ouverture des frontières, les entreprises françaises, et celles d'une partie « évoluée » de l'Europe, confrontées à la concurrence des sociétés étrangères soumises à des lois différentes, ne peuvent résister au raz-de-marée mondialiste.

Ceux qui subsistent ont expatrié leurs moyens de production, leurs sites de déclaration de bénéfices et paient leurs taxes et impôts sous des cieux « plus cléments ». Comment peut-on leur en vouloir : c'est partir ou mourir sur place.

Comme dans le principe des vases communicants, si les lois ne contrôlent pas cette communication, les niveaux de vie se nivellent. L'évolution prévisible dès les années 70 se confirme : la France, incapable de produire de la richesse en raison de la destruction de son potentiel industriel va rejoindre la liste des pays pauvres. Les industriels français laminés par la puissance des sociétés étrangères disparaissent les uns après les autres. Le niveau final d'un petit vase au niveau élevé rejoint inéluctablement le niveau du grand vase vide auquel on le relie.

Il était évidemment impossible d'ouvrir les frontières entre deux pays tant que leurs règles de fonctionnement n'étaient pas équivalentes. C'était vrai dans les années 70. C'est toujours aussi vrai maintenant, et plus puisque nous n'avons plus la force de résister.

J'ai adoré le cynisme de l'un de nos présidents qui se disait socialiste et qui est allé, dans les années 80, jusqu'à dire aux Français, dont les patrons, confrontés à une concurrence déloyale, ne pouvaient plus maintenir les salaires et assurer du travail à leurs salariés : « Faites jouer la concurrence ! ». En d'autres termes : « achetez moins cher les produits que vous ne pouvez pas produire à ce prix en coupant consciencieusement la branche sur laquelle vous êtes assis ! Ainsi vous pourrez conserver votre pouvoir d'achat ». Est-ce ce que l'on peut attendre d'un président de la République ?

Les gesticulations fiscales gouvernementales consistant à déplacer de l'argent d'un tiroir où il en reste quelques miettes pour le mettre dans un autre désespérément vide ne peut pas améliorer la situation. Au contraire : chaque mouvement, chaque disposition nouvelle, chaque nouvel artifice coûte en fonctionnement administratif supplémentaire et accélère la dégradation de la situation.

L'ouverture des frontières sans contrepartie, qui permet l'invasion de produits à bas coût issus d'entreprises esclavagistes est un suicide pour le pays bénéficiant d'un niveau de vie relativement élevé et de règles éthiques et morales.

La circulation des produits entre les pays ne bénéficie en rien aux populations des pays « pauvres » car les richesses induites sont exclusivement captées par la petite caste des riches de ces pays.

Le contrôle des frontières est la seule option pour qu'un pays développé puisse se maintenir face à la concurrence des pays « pauvres » et ait une chance de rester un modèle pour les populations opprimées. Il s'agit là d'un vœu d'humaniste, qui n'est certainement pas celui du petit pourcentage d'ultra-riches mondiaux qui craignent de voir émerger ces modèles qui peuvent gangréner leur souveraineté.

La solution est simple si la volonté de sortir de l'impasse est réelle. Elle est très délicate à appliquer car la transition sera extrêmement difficile tant la situation s'est dégradée au cours de ces quatre dernières décennies :

- Reprenons le contrôle de ce qui se passe en France, en fonction des lois de la République qui ont porté ce pays à son apogée, sans subir les dictats de ceux qui ne fontionnent pas comme nous. (Les lois en question ne sont pas les dernières votées discrètement, qui malheureusement ne vont pas dans le sens du progrès social).
- Redonnons sa valeur au travail en faisant en sorte que les salaires correspondent au travail fourni, en dehors de toutes les magouilles d'aides à l'activité et autres bidouillages de ce type.
- Aidons ceux qui ont eu des accidents de la vie, raisonnablement, et seulement ceux-là.
- Bien entendu, n'accordons les aides de la France qu'à ceux qui ont contribué à la construction et à la vie de ses institutions. N'accordons pas plus d'aides à ceux qui ne viennent que pour manger le gâteau qu'à ceux qui l'ont produit. Au lieu d'accueillir toute la misère du monde, apprenons plutôt aux peuples en difficulté à se sortir de l'ornière. (Apprends à pêcher...)
- Supprimons, simplifions ce système incontrôlable d'allocations, d'aides, de subventions de niches fiscales, accordées dans tous les sens et n'importe comment, au point de devenir illisibles.
- Simplifions ce carcan de taxes et impôts de tous genre qui rendent incontrôlable le fonctionnement de l'économie. Rétablissons une imposition simple et proportionnée aux moyens de chaque contribuable, et de tous les contribuables, petits et grands, afin de rétablir la conscience de la participation aux frais engagés par l'État pour le bien collectif. Cessons de taxer encore et toujours plus ceux qui semblent pouvoir encore payer mais qui vivent maintenant moins bien que les assistés par idéologie. Ils ont fait des efforts pour vivre seuls et la tête haute. Ils se retrouvent aux derniers rangs de la société et en éprouvent une dangereuse amertume.
- Redonnons à l'État le contrôle des grandes entreprises et infrastructures d'intérêt général (EDF, énergies en général, distribution de l'eau, autoroutes, aéroports, ports, etc.) qui ne sauraient être laissées aux mains d'investisseurs, surtout étrangers, et cessons de laisser des sociétés privées détourner les bénéfices de ces services qui ne devraient être par définition que pour le bien commun.
- Faisons payer aux utilisateurs étrangers l'utilisation des infrastructures chèrement payées par les Français. (Entre autres : circulation des camions étrangers sur les routes françaises pour traverser le pays en n'y dépensant pas le moindre euro qui pourrait venir enrichir ce pays).
 (Nous ne sommes pas là pour supporter le coût des infrastructures nécessaires au transfert de marchandises concurrentes des nôtres entre des pays qui ne nous laissent rien).

Il y aurait d'autres sujets à aborder, mais la maîtrise de ceux-ci suffirait à améliorer grandement la situation à moyen terme et à préparer un avenir serein pour le pays.

Je vous remercie respectueusement si vous avez lu ce courrier jusqu'au bout.

Lionel Barré
Retraité et adjoint au maire
16 rue du Pharaon
17500 Saint-Médard

Saint-Savinien. Jean-Pierre Beneytout, maire honoraire

Commune (population, intercommunalité)	Saint-Savinien, 2440 hab., CC Vals de Saintonge Communauté
Contexte et forme de la contribution	1ère contribution sur 10 du « Cahier de doléances et de propositions »; non datée, manuscrite (feutre), 10 lignes (72 mots)

L'expression populaire à la suite de manifestations de Gilets jaunes m'amène à penser à deux décisions/

La 1^{ère} : Égalité de tous les citoyens devant l'impôt avec réinitialisation de l'ISF ; imposition de tous les revenus.

La 2^{ème} : Dissolution de l'Assemblée nationale qui entraînera une possible cohabitation qui me paraît être la seule solution pour maintenir le président Macron dans son quinquennat et envisager un deuxième mandat.

Ressenti d'un citoyen basique Dr J. Pierre Beneytout Maire honoraire

Saint-Sulpice-d'Arnoult. Patrick Poch, maire-adjoint

Commune (population, intercommunalité)	Saint-Sulpice-d'Arnoult, 873 hab., CC Cœur de Saintonge
Contexte et forme de la contribution	1ère contribution sur 11 du « Cahier de doléances et de propositions » [ouvert le 3 janvier 2019) ; non datée, 2 pages dactylographiées, 43 lignes (433 mots)

Monsieur le Président de la République,

Veuillez trouver ci-dessous mes doléances.

Je ne suis pas « révolutionnaire » mais un Français tout simplement qui souhaite que vous, Monsieur le Président, soyez le président de **Tous** les Français et à l'écoute de **Votre** peuple.

La France ne se gère pas comme une entreprise.

Concertations, débats, et tenir compte des souhaits de tous les Français des villes mais aussi de la campagne et des villages.

Je suis un retraité comme tant d'autres.

Lors d'un débat sur BFM vous vous étiez engagé à préserver le POUVOIR D'ACHAT des retraités et de tous les Français.

Avec l'augmentation de la CSG, je perds plus de 700 € sur une année. Est-ce normal?

Des augmentations de gaz, électricité, essence et taxes sur TOUT font que notre POUVOIR D'ACHAT est loin d'être à la hauteur de ce que vous nous aviez promis lors de la votre campagne électorale.

Sortez de votre CAP de chef d'entreprise pour devenir président de la République et être à l'écoute de votre peuple.

.....

JE SUIS POUR:

- Que les Français soient associés aux réformes par RÉFÉRENDUM par thématiques.
- Le rétablissement de l'ISF.
- Que les salaires et retraites de tous les Français soient indexés à l'inflation.
- Que la retraite de la Sécurité sociale soit versée le 1^{er} du mois et non le 9.
- Pas de retraite en-dessous de 1200 €.
- Retraite dans tous les secteurs d'activité à 60 ans.
- Exonération de la CSG pour les retraités.
- Le vote **OBLIGATOIRE** avec sanction financière pour ceux qui ne votent pas.
- Que le VOTE BLANC (ou NUL) soit pris en considération dans les suffrages exprimés.
- Le scrutin PROPORTIONNEL permettant une meilleure représentation de la diversité des opinions et des partis politiques
- Que tous les Français soient **IMPOSABLES**, en fonction de leurs revenus.
- <u>Taxe d'habitation</u>: Pas d'alternative: Tous la payent ou personne ne la paye. Par contre, si personne ne la paye, compensation de l'État pour la commune.

Comment faire des économies

- Baisse du train de vie de l'État (parc automobile, réceptions)
- Fin des indemnités présidentielles à vie (voiture, garde du corps, etc.)

RÉFORME DU PARLEMENT

- Diminution des parlementaires : 2 députés et 2 sénateurs par département.
- Diminution des ministres et secrétaires d'État et conseillers ministériels.
- Refonte des salaires-indemnités et privilèges des parlementaires.
- Présence obligatoire des parlementaires lors des votes à l'Assemblée et au Sénat (organisation d'un parlementaire : temps de présence sur sa circonscription et à l'Assemblée ou au Sénat pour les votes, avec présence obligatoire).

Patrick POCH – Maire-adjoint de Saint-Sulpice d'Arnoult (17250)

[adresse mail, signature]

Saint-Sulpice-de-Royan. Yves Herviot, adjoint au maire

Commune (population, intercommunalité)	Saint-Sulpice-de-Royan, 3259 hab., CA Royan Atlantique
Contexte et forme de la contribution	3 ^e contribution sur 17 du « Cahier de doléances et de propositions » ouvert le 7 décembre 2018 ; datée du 11/12/18, manuscrite, 44 lignes (250 mots)

11/12/2018

Monsieur le Président

Élu depuis de très nombreuses années, je côtoie nombre de nos administrés.

Au fil des années, nos services sociaux voient le nombre des demandes augmenter : jeunes, femmes seules avec enfants, retraités isolés. Tous nous font part de leurs difficultés au quotidien, dans un pays qu'ils aiment et qui est un des plus riches de la planète.

J'ai écouté avec attention votre discours et vos propositions. Si cela est un premier pas, je pense que cela reste en-deçà d'une justice sociale, base de toute cohésion sociale intergénérationnelle. Je vous propose quelques pistes de réflexions qui pourraient être prises en compte par le gouvernement :

- 1. Baisser de manière substantielle le prix de l'essence, du gazoil... Car dans nos régions les déplacements se font essentiellement (<90 %) en voiture.
- 2. De décider une TVA à 0 % sur 50 produits de 1^{ère} nécessité (lait, farine, beurre, légumes, fruits, pain...).
- 3. Concernant l'ISF, nous savons que la majeure partie de cet impôt sert à la spéculation et non pas à l'emploi. Il faut donc taxer davantage cette partie spéculative en responsabilisant les banques.
- 4. Traquer les fraudeurs à l'ANPE, aux ASSEDIC, c'est bien, mais se donner les moyens de traquer les fraudeurs détournant l'argent dans les paradis fiscaux, ce serait mieux et rapporterait plus pour financer vos mesures !!

Voici exposées mes doléances dans le seul souci de retrouver un climat social apaisé, dans l'esprit de notre République, et que vive notre devise « Liberté, Égalité, Fraternité ».

M. HERVIOT Yves, Adjoint

[téléphone, signature]

Saint-Trojan-les-Bains. Fabienne Pattedoie, conseillère municipale

Commune (population, intercommunalité)	Saint-Trojan-les-Bains, 1204 hab., CC de l'Île d'Oléron
Contexte et forme de la contribution	1 ^{ère} contribution sur 9 du « Cahier de doléances et de propositions » ouvert le 19 décembre 2018 ; datée du 12/01/2019, 4 pages manuscrites, 85 lignes (568 mots)

Samedi 12 janvier 2019

Je souhaite m'exprimer au nom de tous mes concitoyens et concitoyennes qui n'oseront pas, renonceront ou penseront que c'est inutile. Et puis, cette phrase de Lao She : « Le courage de la goutte d'eau, c'est qu'elle ose tomber dans le désert ».

Nous ne pouvons pas rester insensibles au mouvement populaire, à la souffrance d'une partie de la nation, à leur appel au secours, et cette souffrance ne date pas d'hier.

C'est une crise économique, bien sûr, mais pas seulement ; elle est aussi sociétale et complexe.

Remettons l'humain au centre des débats, les disparités sociales nous éloignent de la justice sociale.

Soutenons d'abord les femmes et les hommes qui travaillent ; il n'est pas normal de voir de pauvres gens « habiter » dans leurs voitures...

Les pensions de retraite devraient théoriquement suivre le cours de la vie et ne pas être amputées des prélèvements sociaux.

Les rémunérations indécentes de certains dirigeants du CAC 40 ne font qu'aggraver la révolte de nos concitoyens.

Nos gouvernements successifs se sont éloignés des principes de notre République depuis plusieurs décennies : Liberté, Égalité, Fraternité.

Redonnons à la nation les moyens de défendre nos concitoyen(ne)s, de les protéger et évitons ainsi de continuer de s'installer, dans les villes mais aussi les campagnes, une violence latente, réelle et croissante.

Défendre les plus faibles, les femmes, les enfants, les personnes âgées.

Les choses de la vie publique se sont lentement mais sournoisement dégradées :

- L'enseignement.
- L'augmentation de l'insécurité dans les rues, les transports en commun et certains lieux publics et, dans le même temps la diminution des forces de l'ordre, du budget de l'armée, la réduction du nombre de professeurs.
- La violence s'est invitée dans nos cours d'école depuis trop longtemps. Les adolescents ont besoin de discipline pour grandir et se construire. Actuellement ce n'est pas possible.
 Certains enseignants sont insultés, agressés par les élèves et quelquefois tués. Il est temps de faire régner l'ordre au sein des écoles. Les classes sont surchargées, aucun enfant ne peut correctement apprendre dans le bruit, le désordre et la peur.
- Réintroduire dès le CP la séance d'éducation civique, pour intégrer dès le plus jeune âge les valeurs de respect et de tolérance. Luttons activement contre le harcèlement à l'école. Un enfant harcelé doit être défendu par l'encadrement pour éviter des drames.
- Protégeons les femmes, dans la rue, les endroits publics, les transports en commun... Certaines décident de ne plus prendre le métro ou le bus, de peur d'être abordées voire agressées ; d'autres ont renoncé à porter des jupes car elles sont insultées! Bien sûr, cela se passe à Paris ou dans les grandes villes, mais c'est inacceptable! Elles doivent pouvoir se sentir en sécurité. Hélas, la situation ne fait que s'aggraver.
- Les effectifs de la police, de la gendarmerie et de l'armée doivent être augmentés afin de répondre à cette violence ambiante. Comme je l'ai exprimé, notre société s'est déshumanisée. L'humain doit revenir au centre des débats et des décisions importantes de la cité.

- Instaurons le RIC (Référendum d'initiative citoyenne).
- Enfin, laissons nos chefs d'entreprises de PME, qui représentent majoritairement le tissu économique français, reprendre « des couleurs » en abaissant, même légèrement, les charges de personnel et autres qui les étouffent. Diminuons dans le même temps le « millefeuilles » des contraintes administratives.

Je vous remercie de votre attention.

Mme Fabienne Pattedoie

Conseillère municipale

Talmont-sur-Gironde. Daniel Leroux, ancien conseiller municipal

Commune (population, intercommunalité)	Talmont-sur-Gironde, 100 hab., CA Royan Atlantique
Contexte et forme de la contribution	1ère contribution sur 9 du « Cahier de doléances et de propositions » (ouvert le 22 décembre 2018) ; non datée, manuscrite, 4 lignes (28 mots)

- RIC
- Possibilité révocation des élus en cours de mandat (par référendum)
- Plus grande lisibilité des dépenses engagées
- Remise à 90 km/h sur les routes.

Daniel Leroux

Ancien conseiller municipal

[signature]

Talmont-sur-Gironde. Bernard Mounier, ancien maire

Commune (population, intercommunalité)	Talmont-sur-Gironde, 100 hab., CA Royan Atlantique
Contexte et forme de la contribution	4 ^e contribution sur 9 du « Cahier de doléances et de
	propositions » (ouvert le 22 décembre 2018) ; non
	datée, manuscrite, 6 lignes (26 mots)

Non au référendum d'initiative citoyenne, qui irait à l'encontre de la responsabilité des maires et des élus des territoires, et qui affaiblirait gravement toute autorité élective.

[signature]

Bernard Mounier

ancien maire de Talmont-sur-Gironde

Contributions des conseillers et anciens élus de Charente-Maritime aux cahiers 2018-2019

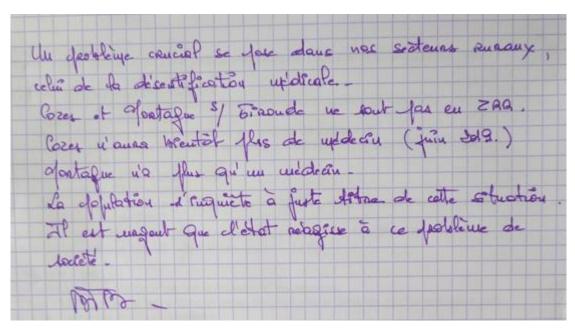
Sigles

ZRR-Zone de revitalisation rurale

DDEN-Dlégué départemental de l'éducation nationale

DGF-Dotation globale de fonctionnement

Quelques illustrations



Contribution de Brigitte Touzeau-Boutin, adjointe au maire d'Épargnes

Au plan de la méthode enfin, deux erreurs ont été commises. L'offre de débat, tout d'abord, a été organisée par le haut et les citoyens ont été "convoqués" alors qu'il fallait construire ce débat avec eux, selon leurs demandes. Ensuite, la libération de la parole, si elle est bonne en soi, manque totalement d'efficacité quand il s'agit d'émettte des opinions individuelles dans un climat général de forte exaspération. Un exercice plus utile eut été que ces opinions individuelles se transforment en argumentation collective, aboutissant, après délibération, à des propositions construites et applicables. Je crains la démocratie d'opinion, nous avons besoin d'une démocratie d'argumentation!

Enfin au plan des résultats et du sort réservé aux propositions, il y a fort à parier que "la montagne accouchera d'une souris". Tout d'abord, le débouché annoncé sous forme d'un référendum à questions multiples apparaît comme hautement inflammable pour le gouvernement: la culture française du référendum est celle du simple "dégagisme". Ensuite, le poids des lobbies, le respect de l'équilibre des dépenses et la volonté gouvernementale de "garder le cap" des réformes prévues sont autant de facteurs qui pèseront contre de larges avancées. Dès lors, comment le gouvernement gèrera-t-il la somme des frustrations engendrées par ce Grand débat?

Contribution de Patrick Salez, conseiller communal de La Flotte

Le Grand débat s'organise -

Le Président de la République écrit aux Français.

C'est moins dangereux que d'écouter et de parler directement « aux gilets jaunes » . Ces Français de la ruralité, agriculteurs, ouvriers, retraités, les anonymes et les plus faibles

Ils sont si nombreux à manifester leur colère sur les inégalités et le mépris dont ils sont victimes, mélangés aux casseurs, qu'ils finissent par déranger ce gouvernement constitué d'amateurs de la société civile comme, Monsieur le Président aime les présenter.

Aujourd'hui, il trouve une nouvelle façon d'affronter et de régler les mécontentements. Il met les Maires en première ligne, ils sont les plus qualifiés à écouter et à faire remonter les colères . Personne a oublié que Monsieur Macron n'a pas daigné les rencontrer lors du congrès de l'Association des Maires de France à Paris .

Contribution de Nicole Pelletan-Adrien, ancien maire de La Jarrie-Audouin

- le constitution
in article a raputer a la constitution
Concernant delection firm
Authors unwent and -
pretendre se plesenter au suffrage
universel chief four d'election à la
Trisideme de la réfublique devra
paur être candidat, avoir été élu
loral an bootestle et au moin
comme maire four la durée d'en
mandat"

Contribution de Jean Russo, ancien maire de L'Éguille

Monsieur Le Président de la République,

C'est en tant que Conseillère municipale et citoyenne d'une petite commune que je me permets aujourd'hui, profitant de cette opportunité, de vous écrire puisque vous nous donnez la parole.

Je revendique, aujourd'hui le droit des citoyens de participer pleinement aux décisions qui pourraient impacter leur choix de vie qu'ils aient choisi de vivre à la ville comme à la campagne.

Nous avons appris, après que maintes démarches étaient déjà effectuées, entre autres des signatures de baux avec des propriétaires de terrain, que plusieurs éoliennes verraient le jour dans notre commune. Des éoliennes éparpillées dans notre campagne entre nos hameaux à, bien sûr, au minimum des 500m autorisés des habitations.

Lorsque les habitants ont été invités lors d'une réunion publique pour parler de ce projet, ce n'était qu'une information : la décision était déjà prise, trop tard !

Effectivement au niveau du Conseil Municipal nous avions voté l'autorisation de faire une étude concernant la possibilité de ce projet avec promesse que nous ne nous engagions en rien et que nous pourrions faire marche arrière dès lors que nous aurions les résultats de ladite étude.

Cette promesse notée sur un compte-rendu du Conseil municipal s'est avéré un mensonge. Une fois l'enquête de faisabilité commencée, impossible de faire marche arrière, c'était un véritable piège! Une manipulation bien programmée.

On voit alors apparaître de nouveaux écologistes attirés par les subventions offertes à tout va mais ces écliennes et leurs nuisances devront être supportées par d'autres qui n'ont pas eu leur mot à dire, parlons nous alors d'esprit démocratique ?

Contribution de Evelyne Thimmonier Mellard, conseillère municipale du Puy-du-Lac

Preisoque le feufle est souverain le vote doit être obligatoire. Le vote blanc comptabilisé et féculise, mêm squitoliquement, les mon votants.

Ne pas oublier la révolte des femens qui n'avaient fas le droit de vote. Il feet autorisé en 1945 par le Jinéral de Gaelle.

Je foutoir d'achat, à tamp constant, m'est fas le même aufonne le le la femens.

Vous avon teroir de réference can definis 40 aus il ce'y a rien en de fait. Monanneaux le Haire adjoint de Rochefan.

Contribution de Françoise Jouanneau, ex-maire-adjoint de Rochefort